

## Journée de formation

### « Les violences sexuelles dans les violences conjugales »

organisée par le réseau territorial de lutte contre les violences conjugales de l'arrondissement de Brioude

Sainte Florine le 21 novembre 2017

Proposition d'éléments de langage - Madame la Sous-Préfète de Brioude

Bonsoir à toutes et à tous,

Je suis particulièrement touchée d'être parmi vous en cette fin de journée de formation sur ce sujet si difficile à appréhender que sont les violences sexuelles dans les violences conjugales.

En effet, si les violences conjugales sont un sujet complexe et tabou, celui des violences sexuelles l'est plus encore.

Alors que dire de la problématique des violences sexuelles dans les violences conjugales ?

C'est un sujet pour le moins sensible puisqu'il est lié à la fois à l'intimité, au corps, à la sexualité, à la morale.

C'est donc un sujet dont on parle peu, trop peu.

C'est pourtant une réalité - une réalité que l'on tente de chiffrer : Le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE) estime que chaque année, en moyenne 84 000 femmes âgées de 18 à 75 ans et 14 000 hommes sont victimes de viols ou de tentatives, précisant qu'"il s'agit d'une estimation minimale" ==> Dans 37 % des cas, le conjoint qui est l'auteur des faits.

Les violences sexuelles au sein du couple sont **enfin** répréhensibles et punies pénalement. Le viol conjugal est aujourd'hui qualifié de crime passible de la Cour d'Assise.

Or, cela n'a pas été toujours le cas et il n'est pas inutile de rappeler que le premier viol entre époux a été jugé et condamné en France en 1992. Et ce n'est que depuis 1994 que le code pénal reconnaît comme circonstances aggravantes, les violences commises par un conjoint ou un concubin.

Ces violences, pour des raisons diverses, sont peu verbalisées par les victimes et pas toujours identifiées.

Même si le nombre de dépôts de plaintes pour viol a augmenté de 14% en 2016 (dernier chiffre que j'ai pu identifier et qu'il faut prendre avec une certaine prudence), les victimes ne parlent pas parcequ'elles ont honte et que la honte engendre le silence et le repli.

J'imagine toute la difficulté pour vous, en tant que professionnels, de susciter la parole des victimes et de l'accompagner une fois celle-ci posée.

C'est pourquoi, je salue l'action du réseau territorialisé de lutte contre les violences conjugales de Haute-Loire de l'arrondissement de Brioude pour avoir organisé ce temps de formation et d'échanges.

Si rassembler des professionnels d'horizons divers autour d'une même problématique figurait parmi vos objectifs, je constate que celui-ci est pleinement atteint vu le nombre de participants (120 ?)

Nous sommes à quelques jours de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, qui aura lieu le 25 novembre.

Cette journée symbolique se déroulera, cette année, dans un contexte particulier.

"L'affaire Weinstein" a traversé l'atlantique, la parole se libère, les femmes témoignent et les réseaux sociaux amplifient largement ce phénomène.

Depuis le mois d'octobre, les appels spécifiques au harcèlement sexuel au travail reçus au 3919, numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences, ont doublé.  
L'association nationale "collectif féministe contre le viol" est, elle aussi, submergée d'appels.

La parole se libère et les femmes posent des actes.

Les plaintes déposées pour des faits de violences sexuelles ont augmenté de 23% en zone police et 30% en zone gendarmerie par rapport à la même période de l'année précédente.

Il faut dire que l'on revient de loin. Moins de 8% des viols font l'objet de plaintes et lorsque les agressions sexuelles ont lieu dans la sphère intra familiale, le pourcentage de dépôt de plainte chute à 2%.

Toutes les enquêtes réalisées sur les violences sexuelles convergent vers le même résultat et mettent à mal les idées reçues. Dans plus de 80 % des cas, les agressions sont été perpétrées par un proche ou quelqu'un de connu par la victime.

Aucun milieu social, aucune catégorie professionnelle n'est épargné.

Ces victimes de violences physiques ou sexuelles intrafamiliales sont le plus souvent isolées et parfois sans soins et moins de 10% d'entre elles déclarent avoir appelé un numéro vert ou rencontré des membres d'une association.

On pourrait penser, ou espérer, qu'au XXI<sup>e</sup> siècle, les choses s'améliorent, notamment pour la nouvelle génération.

Or les différentes enquêtes conduites auprès des jeunes femmes entre 18 et 25 ans montrent qu'elles sont particulièrement impactées par les violences. 1 jeune fille sur 5 a été insultée en ligne sur son apparence physique et 1 sur 6 a été confrontée à de la cyberviolence à caractère sexuel par photos, vidéos ou textos. Une enquête conduite en Ile de France a démontré que 20% des victimes de violences conjugales sont âgées de 20 à 24 ans ;

Face à ce constat, des journées comme celle-ci revêtent un caractère particulièrement important.

Certes l'action du Gouvernement, s'est considérablement renforcée ces dernières années en matière de lutte contre les violences conjugales et une action concertée conduite dans le cadre de plan nationaux et pluri-annuels a permis des progrès notables. Certes, l'arsenal législatif a été constamment renforcé.

Mais ces progrès ne seraient rien sans l'action que vous, professionnels de la lutte contre les violences conjugales, exercez au quotidien.

Vous connaissez les dispositifs : le téléphone grave danger ; les accueils de jour pour les victimes. Nous en avons trois dans le département dont un à Brioude animé par l'association ALIS qui reçoit près de 60 nouvelles victimes par an.

Malgré tout, les discriminations à l'égard des femmes persistent et engendrent, in fine, la violence.

C'est à la source de toutes les formes d'inégalités et de violences sexistes qu'il nous faut agir.

C'est dans tous les champs que la sécurité, la dignité et la liberté des femmes doit être garantie : au sein de leur foyer, dans la sphère professionnelle, dans l'espace public....

C'est pourquoi le Président de la République a souhaité faire de l'égalité femmes-hommes la grande cause nationale du quinquennat. Il s'exprimera d'ailleurs sur le sujet le 25 novembre prochain.

Dans ce contexte, le gouvernement a lancé, début octobre, le Tour de France de l'Egalité, pour recueillir au plus près du terrain, les contributions des citoyens et des citoyennes, jusqu'au mois de mars 2018.

Celle-ci permettront de dresser les grandes lignes de travail du quinquennat en matière d'égalité et donc de lutte contre les violences envers les femmes.

Sur ce dernier point, Marlène Schiappa, Secrétaire d'Etat en charge des droits des femmes avait annoncé au printemps l'un de ses objectifs prioritaires : améliorer la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Si des précisions seront apportées à l'occasion du 25 novembre, un projet de loi contre les violences sexistes et sexuelles devrait prochainement être présenté, lequel devrait porter sur 3 nouvelles mesures :

- la verbalisation du harcèlement de rue : il est grand temps que les harcèleurs, les suiveurs, les frotteurs, les siffleurs comprennent que leurs agissements sont des agressions.

- la deuxième mesure devrait concerner l'allongement du délai de prescription pour les viols sur mineurs. Aujourd'hui, ce délai est fixé par la loi à 20 ans à partir de la majorité de la victime, ce qui lui permet de porter plainte contre l'auteur des faits jusqu'à 38 ans. Le projet viserait à allonger le délai de 10 ans afin de donner plus de temps aux victimes, parfois sujettes à des troubles de l'amnésie traumatique.

- Enfin il devrait être proposé un âge minimum en-dessous duquel un enfant ou un adolescent serait présumé comme non consentant à un acte sexuel. En Espagne par exemple, l'âge minimal est de 12 ans, en Belgique, 14 ans, en Angleterre, 16 ans. Le gouvernement réfléchit à fixer l'âge de la présomption entre "13 et 15 ans", selon Marlène Schiappa. Le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes recommande de l'établir à 13 ans

Vous serez informés rapidement par votre réseau du détail des nouvelles dispositions.

Si la vie des femmes change, c'est la société toute entière qui évoluera.

Ce sont des journées comme celles-ci qui vont contribuer à ce changement espéré et vous en serez tous acteurs.

Je vous en remercie par avance